

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 19 (1881)  
**Heft:** 1

**Artikel:** Echos et nouvelles  
**Autor:** Senso, Marc  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-186279>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

encombrante, dont les avantages physiques s'épaissaient à vue d'œil. Se corriger de cela n'est cependant pas facile. Conseillez donc la modestie à un embonpoint qui déborde !

De vieilles histoires qu'on croyait depuis longtemps oubliées ressuscitent pour cette circonstance. Une clef monumentale rappelle à celui-ci une rentrée tardive, qui sait ? peut-être une correction paternelle. A tel autre, de petits renards de carton, semblables à ceux que Samson lâcha au nombre de trois cents dans les blés des Philistins, sont un ressouvenir amer des crus de nos coteaux.

Les pirates d'ailleurs se mangent entre eux et se réservent leurs traits les mieux aiguisés. Piratéz-vous mutuellement, c'est leur devise.

Toutes choses prennent fin. Mais quand les pirates ont épuisé leur sac de méchancetés, ce n'est encore que le commencement de la soirée. On entend alors une comédie, qui fait d'ordinaire apprécier la voix de basse-taille d'une ingénue d'occasion, puis on serre les rangs, et l'entrain devient général. Ici le narrateur est impuissant.

Et l'arbre ? dira-t-on. L'arbre ? il n'y en a plus : il n'y a plus que de « vieilles branches », qui continuent jusqu'au matin cette petite fête de famille.

#### Echos et nouvelles.

Les journaux de Paris nous apportent une curieuse nouvelle : Mademoiselle Hubertine Auclert va se marier.

« Qu'y a-t-il donc d'extraordinaire ? » vont me demander certains lecteurs qui n'ont pas le temps de lire la chronique parisienne et qui sont peu au courant des faits et gestes des célébrités de la grande ville. Mon Dieu ! la chose en soi n'a rien que de très naturel et je n'en parlerais certes pas si les circonstances de la vie publique de Mlle Hubertine Auclert ne donnaient à l'événement une importance exceptionnelle. Cette jeune personne, dont le télégraphe transmet les discours au quatre coins du monde, tout comme ceux d'un homme d'état, est, si je puis m'exprimer ainsi, la présidente « des émancipatrices françaises ». Je m'explique :

Du temps de Molière, il y avait des « femmes savantes », que l'immortel comique a ridiculisées sous le nom de « précieuses ». Ces braves dames tenaient des académies, étudiaient le beau langage, s'occupaient de rechercher « s'il y avait des hommes dans la lune ». De nos jours, il y a aussi des femmes savantes dont les aspirations sont beaucoup plus élevées, car elles ne rêvent rien moins que de voir la femme en possession de tous les droits civils et politiques dont jouit actuellement le sexe laid.

Sur les bords du Léman, ces idées nouvelles n'ont pas encore fait beaucoup d'adeptes, et je ne crois pas que notre public s'accoutumerait à l'idée de voir M<sup>me</sup> X ou M<sup>me</sup> Y allant discuter au « Guillaume-Tell » ou au « Trois-Suisses » la question

de la révision constitutionnelle ou celle du référendum. Mais sur les bords de la Seine, il en est autrement ; les promoteurs du mouvement en faveur des droits de la femme ont rallié un grand nombre d'adhérents. Défendues avec chaleur par deux écrivains d'un talent remarquable, Alexandre Dumas et de Girardin, les dames parisiennes ne parlent plus que d'abolir les lois existantes ; elles fondent des sociétés, organisent des réunions publiques et des banquets, protestent par tous les moyens contre la tyrannie des hommes ; l'enthousiasme de quelques-unes ne connaît plus de bornes. Si Molière revenait au monde, il trouverait que ses Philaminte et ses Bélise étaient bien pâles à côté des champions actuels des droits féminins.

En principe, je ne suis point opposé aux revendications féminines ; je reconnais que la femme ne possède pas tous les droits qu'elle devrait avoir et dont elle userait probablement mieux que certains hommes. Mais il y a émancipation et émancipation, comme il y a fagot et fagot, et celle que rêvent certaines femmes n'a pas précisément tout l'attrait d'une grande réforme sociale. Mais revenons à Mlle Hubertine Auclert. C'est donc cette jeune personne qui a été pendant quelque six mois, la « papesse de la religion nouvelle », selon l'expression d'un journaliste français. Elle a joué son rôle avec talent ; mais non avec tact et mesure. Du sublime au ridicule il n'y a qu'un pas, et ce pas, Mlle Auclert l'a souvent franchi, témoin ce certain jour où elle déclara aux agents du fisc, avec une énergie digne d'une meilleure cause, qu'elle ne paierait pas ses impôts parce que, n'ayant pas le droit de voter, il lui était impossible de contrôler l'emploi que le gouvernement pourrait en faire. Néanmoins, en dépit de ses exagérations, elle a eu le mérite de « lancer » la question des droits de la femme et de forcer ces affreux tyrans d'hommes à la discuter, ce qui est déjà quelque chose.

Il est vrai que depuis lors M<sup>me</sup> Auclert a été quelque peu dépassée par ses disciples qui ont singulièrement élargi le cadre de ses conceptions. Est-ce ce qui l'a déterminée à cesser tout d'un coup sa propagande ? A-t-elle trouvé au contraire son chemin de Damas ? Je ne me charge pas de résoudre le problème. Toujours est-il qu'elle entre en ménage. Loin de se « marier à la philosophie », comme l'héroïne de Molière, elle consent :

A goûter de l'hydromel les terrestres appas.

Je m'étais fait, je l'avoue, une toute autre idée de cette jeune personne. Je la considérais bien un peu comme une « Armande », mais comme une « Armande » enthousiaste et mystique, capable de tout sacrifier au succès de sa cause. Je la voyais déjà renonçant à toutes les joies de la famille pour se consacrer tout entière à sa mission. Elle partait, elle évangélisait d'abord l'Europe. Puis, nouvelle Sarah Bernhart, elle franchissait l'Atlantique pour aller présider en Amérique au triomphe définitif de « l'égalité des sexes. » Et tout cela s'est évanoui.

Qui pouvait supposer un instant que M<sup>me</sup> Hubertine Auclert donnerait l'exemple de la défection ? N'est-ce pas en sa présence et par une de ses émules qu'a été prononcée cette parole mémorable : « Puisque les hommes ne veulent pas nous donner nos droits civils et politiques, mettons-nous en grève ; ne nous marions plus ; nous les forcerons à nous rendre justice. »

N'importe. La détermination de M<sup>me</sup> Hubertine Auclert me fait de la peine pour elle. Avoir été la présidente de la Société des droits de la femme et n'être plus qu'une madame quelconque ! Avoir traité devant un public idolâtre les questions sociales les plus importantes et consentir, après cela, à écumer le pot au feu ! En présence d'une telle abnégation, je serais tenté de dire d'elle, ce que Paul-Louis Courier dit de Napoléon le jour où de général victorieux, il se fit empereur : Elle aspire à descendre.

MARC SENSO.

**La djeina vèva.**

Lo temps est on grand māidecin  
Po cllião que souffront ein dedin,  
Na pas d'on mau dè la carcasse,  
Mâ petout dè cein que tracasse  
L'esprit et lo tieu ; ein on mot  
Dè tot cein que vo fâ capot.  
D'a premi qu'oquiè no z'éprâovè  
On sè décoradze et on trâovè  
Que rein ne no pâo consolâ.  
Ne faut jamé désespérâ :  
Kâ por no coumeint po lè z'autro,  
Aprés on temps l'ein vint on autre.  
  
Onna felhie dè bon renom  
S'étai mariâie à n'on luron  
Que modâ po lo grand voiadzo  
Pou dè temps aprés son mariadzo  
Ein laisseint tota la mâison  
Dein 'na granta désolachon.  
Sa pourra fenna lo pliorâvè  
Et dzor et né sè lameintâvè  
Ein deseint : « O mon boun'ami,  
Sein tè que vé-yo déveni ?  
Yé couâite dè t'allâ redjeindrè ! »  
Et le ne fasâi què dè djeindrè.  
Son pére la laissâ pliorâ  
On part dè dzors, et pi lâi fâ :  
— « Ora, l'est bon ! Reprends coradzo  
T'as bin prâo pliorâ por on iadzo ;  
Tè faut tè fêre onna raison  
Kâ dè tant sielliâ, à quiet bon !  
Céque qu'est moo ne s'ein tsau diéro  
Et pi cein n'est pas nécesséro.  
L'ein reste onco mé d'on galé ;  
Laisse lè moo drumir ein pé.  
T'és trâo djeina po restâ vèva  
Et te n'as pas fauta dè lèva  
Po retrovâ dâi z'amœirâo ;  
T'ein as bintout ion se te vâo.  
Ne dio pas que lo faut tot ora,  
Na! kâ tè faut atteindre oncora

Et se t'ein trâovo' on plie hupâ,  
Porquiet ne lo preindrâi -tou pas ! »  
— « Oh ! que mè ditès-vo, mon pére !  
Y'aré pe fauta de 'na bière  
Ao de 'na tsambra d'on couvent  
Que d'ourè parlâ d'on galant. »  
L'est bon. On mâi, on an sè passè  
Et vo sédè bin qu'on sè lassè  
Dè tot què dè pan. Et adon  
Noutra vèva tsandze dè ton.  
L'einrubannè sa roba nâire  
Et diabe lo pas que s'époâire  
Dè reincontrâ su son tsemin  
On luron dégourdi, mâlin.  
Le tsante ein faseint se n'ovradzo ;  
Le voudrài ravâi son mènadzo,  
Et se promet bin dè veri  
'Na mazourkâ pè l'abahi.  
Enfin n'étai reiu mé tant trista  
Et l'avâi dza tota 'na lista  
Dè valets que l'arâi' volliu ;  
Mâ nion ne vegnâi, kâ binsu  
Peinsâvont pas que la grachâosa  
Qu'avâi paru tant malhirâosa  
Aussè dza remé la cousin  
D'on nové bet d'accordâiron.  
Lo pére, à la fin dè l'annâie,  
Que vâi sa felhie consolâie  
Etâi, vo peinsâ, tot conteint,  
Et ne lâi reparlâ dè rein.  
Mâ cein ne fasâi pas l'affére  
De noutra petita sorciére  
Que dzemelhivè pè l'hotô  
Dè cein que ni pouets et ni biô  
Ne lâi vegnont contâ fleurette.  
Et grindze dè vivrè soletta ;  
Le lâi fâ : Pére ! iô que l'est  
Cé galant que vo m'ai promet ?

G. C. D.

Nous extrayons du Rapport très intéressant lu à l'inauguration de l'infirmerie du cercle de Sainte-Croix, le 29 octobre 1880, le passage suivant :

« La question des infirmeries locales était à l'ordre du jour ; on en parlait dans les maisons particulières, dans les cercles et dans les cafés. Un de nos combourgeois, établi à Lausanne, introduisit aussi cette question à Sainte-Croix, et un soir, au cercle de l'Union (le 25 juillet 1873), cinq personnes marquantes de notre localité, après une consommation, eurent un excédant de compte de dix centimes, que l'une d'elles proposa d'appliquer à la fondation d'une infirmerie à Sainte-Croix ; cette proposition, qui paraissait une plaisanterie, fut appuyée. La minime somme fut doublée, triplée et quadruplée, séance tenante et portée ainsi à 80 centimes, et ce fut vraiment là, Mesdames et Messieurs, l'origine de la fondation de l'établissement de charité chrétienne que nous inaugurons aujourd'hui. Voilà une fois de plus la preuve que de petites causes produisent souvent de grands